

Mysterium Fidei n° 36 – Ne pas craindre la persécution

Publié le 1 juin 2005
Abbé François Fernandez-Faya
3 minutes

Ne pas craindre la persécution

Une tertiaire nous a écrit les difficultés rencontrées en raison du port « ostentatoire » de l'insigne du Tiers-Ordre, auprès de ses collègues de travail.

La nature humaine est ainsi faite qu'on ne peut en toute sûreté s'appuyer entièrement sur aucun homme. C'est Dieu qui l'a ainsi voulu afin que l'âme, en définitive, n'ait que Lui et ne se repose qu'en Lui. Aussi longtemps que l'âme n'a pas la conviction enracinée que, sur terre, elle ne doit chercher d'appui exclusif nulle part, elle n'est pas préservée de pénibles désillusions et de cuisantes déceptions.

L'âme bien persuadée de cette vérité doit s'attacher à ne pas craindre la persécution sous quelque forme qu'elle se présente. Une fois qu'on s'est donné à Dieu dans le Tiers-Ordre, on ne fait plus cas de l'estime des hommes. Leurs critiques, leurs railleries si fréquentes dans le monde, peut-être même au sein de la famille ou dans les lieux de travail, ne doivent plus avoir de pouvoir pour nous ébranler. Ce n'est pas pour leur être agréable, ni pour capter leur estime qu'on est devenu tertiaire, mais pour le Bon Dieu d'abord, le salut de notre âme ensuite.

Le monde n'est puissant que contre ceux qui le craignent. Ceux qui affrontent ses menaces et ses cris le trouvent impuissant. C'est ainsi.

Il faut donc souvent se dire au fond du cœur : il viendra un temps où je me verrai abandonné, soupçonné et condamné peut-être par des êtres chers. Je ne redouterai pas cette situation. Je fais par avance le sacrifice de l'estime de tous, je veillerai seulement à ne jamais m'écarter de l'obéissance.

Ces mois derniers ont été marqués par d'importants événements survenus dans l'église : le décès du pape Jean-Paul II et l'élection de Benoît XVI. Vous trouverez dans votre bulletin le communiqué de presse de la Fraternité paru à cette occasion. Plus que jamais, prions pour le pape afin qu'il ait la force d'entamer ce retour à la Tradition que nous attendons tous.

Enfin, n'oublions pas de célébrer le centième anniversaire de la naissance de notre vénéré fondateur, Monseigneur Lefebvre. Vous trouverez lieux et dates des principales manifestations prévues à ce sujet ces mois prochains.

Que le bon Dieu vous bénisse et vous accorde un saint été.

Abbé François Fernandez †

Nouvelles et avis

- N'oubliez pas de nous indiquer vos changements d'adresse.
- Prix des insignes : 4, 60 € ; médailles : 1, 50 € (port compris). Les offrandes pour le Tiers-Ordre doivent-être libellées à l'ordre de :

« Fraternité St Pie X – Tiers-Ordre » .

Un complément à Mysterium Fidei : « Marchons droit », revue des exercices spirituels de la Fraternité Saint-Pie X (1 an /4 n°, 14 €) :

 Prieuré N. D. du Pointet

BP 4

F- 03110 Broût-Vernet.